

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 MAI 2016

10 conseillers présents

1 conseiller absent-excuse

Secrétaire de séance : Jean Yves Jacq

1 : TRAVAUX ECOLE

Monsieur le maire présente aux élus le plan définitif (transformation de l'ancienne cantine en bureaux et sanitaires et construction de la nouvelle cantine à l'arrière de l'ancienne : la classe des CE1-CE2-CM1-CM2 actuellement à l'étage se fera dans l'actuel préau, le nouveau préau se fera dans le haut de la cour.

L'estimation du projet : Total HT 397 500,00€ + 30 000,00€ (honoraires architecte)
TVA 20°/ 79 500,00€ + 6 000,00€

Total TTC 477 000,00€ + 36 000€

Le conseil municipal autorise Mr le maire à faire les demandes de subventions auprès de différents organismes :

DETR (déjà acquise à hauteur de 82 500€)

REGION : 20 °/

DEPARTEMENT : 20 °/

F S I : 20 °/

(fonds de soutien à l'investissement local)

Le montant restant à la charge de la commune serait de 88 500€

2 : FUSION COMMUNAUTES DE COMMUNES YEUN ELEZ / MONTS D'ARREE

Après discussion le conseil municipal donne un avis favorable à la fusion des deux communautés

3 : FUSION SIVOM HUELGOAT

Avis favorable pour la section service de répurcation.

Avis défavorable pour la section travaux.

4 : CIRCULATION DANS LE BOURG

Monsieur le maire a chargé le FIA et le CG29 de faire une étude sur la sécurisation du bourg.

Un contrôle de vitesse à été fait, la vitesse moyenne est de 35km/h.

(un nouveau contrôle va être fait face à la maison de Guillaume Le Gall)

Le conseil souhaite bénéficier du produit des amendes de police pour réaliser quelques travaux : pose de panneaux«attention enfants», modification de la chaussée entre la salle polyvalente et le lotissement (voie piétonne), tracés au sol... (un devis à été demandé à Entreprise Le Vourch)

5 : SUBVENTIONS

Enfants scolarisés à l'extérieur de la commune :	20€00 / enfants (x4 = 80€00)
Amis de L'EHPAD de Pleyben :	20€00 / résidents (x2 = 40€00)
Amicale laïque :	1180€00
Eau et Rivière :	30€00
Croix Rouge Française :	20€00
Secours Catholique :	20€00
Fest Noz Ar C'harter :	120€00
ADMR Brasparts :	150€00
DDEN :	15€00
Vivre dans les monts d'arrée :	20€00
Flap Al Lenn :	300,00
École de musique Brasparts :	20€00
M F R Pleyben :	20€00
Musique An Arvorig :	20€00
I R E O Lesneven :	20€00

4 : QUESTIONS DIVERSES

Accord de principe pour la réalisation de 2 logements "Habitat 29" dans le lotissement en prolongement des 4 pavillons actuels.

Viabilisation à la charge de la commune (devis Le Vourch : 10 250€00 ht).

Le conseil autorise Mr le maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire (4 000€00)

Recensement de la population en 2017 : Hervé Quéré en sera le coordinateur.

Les cloches de l'église ne fonctionnent toujours pas : Nadia se charge de contacter l'entreprise.

Laurent Rannou a contacté un élagueur pour couper le cyprès qui se trouve près du bâtiment communal (coût:600€00) ; Mr le maire donne son accord et demande à Laurent de suivre ce dossier.

CR : Jean Yves Jacq